



**SCRC - Société Canine
Régionale du Centre**

SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Affiliée à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique

Président : Pierre ROUILLON
Les Mouises de Bel Air – 42 Saumery
45310 Saint-Péravy-la-Colombe
Fixe : 02.38.80.84.69
Portable : 06.31.78.90.55
Mail : rouillon.pierre@wanadoo.fr

Secrétaire : Jean-Yves LEFÈVRE
4, impasse de la Dégessière
37250 Sorigny
Fixe : 02.47.26.12.72
Portable : 06.76.38.45.02
Mail : jeanyves.lefevre@sfr.fr

RÉUNION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Le samedi 27 mars 2010, salle Rabelais, à Ormes.

Présents : Mesdames Danielle CACARD, Chantal FAYE, Arlette JAFFRÉ, Ariane LEMAIRE (remplaçante de Sylvie METON), Françoise VERNON, Messieurs Jean BONNIN, Xavier BOISSY, Bernard DANGER, Imre HORVATH, Jean-Yves LEFÈVRE, Michel MARIÉ (remplaçant de Pascal BOUÉE), Alain MARQUIS, Pierre ROUILLON, Roger ROULLEAU, Pierre MAISONNEUVE, Jean-Claude BOURBON (remplaçant de François DAUBRY).

Absent excusé : Claude VOILET.

Absent non excusé : M. Joël MAGON.

Ordre du jour : Game Fair 2010 et 2011 ; Gand Prix SCC de Fly-Ball ; demande de la CEACUR concernant les adhérents des clubs d'utilisation, qui ne sont pas membres de la SCRC ; appel d'un membre du CC Berruyer, après un conseil de discipline et de plusieurs membres de ce club sur la tenue de l'assemblée générale statutaire annuelle ; réunion chasse du 14 avril 2010 ; les cages de la régionale ; organisation de l'AG de l'après-midi ; demande de mise en stage d'affiliation d'un club de recherche utilitaire à Saint-Denis-de-l'Hôtel (45) ; présentation des comptes 2009 par Arlette JAFFÉ et M. CHATILLON ; questions diverses et date de la prochaine réunion.

La séance est ouverte à 9 h. La réunion est enregistrée sur dictaphone. Le président remercie le maire d'Ormes pour le prêt gratuit de la salle, d'où une économie de 782 €, cette salle pourra accueillir les 100 à 150 personnes qui seront présentes lors de l'assemblée générale. M. Châtillon, commissaire aux comptes pour la SCRC, arrivera à 11 h.

Game Fair 2010-2011.

M. Arthus (président de la SCC) ayant demandé une séance de confirmations pour le Game Fair 2010.

MM. Bouée et Rouillon avaient réussi à avoir 5 juges pour la séance mais les 6^e et 7^e groupes n'étaient pas complètement couverts. On pouvait arriver à 8 à 9 juges mais en 2009, seuls 49 chiens avaient été confirmés. (Trop de frais à engager) le projet a donc dû être annulé. M. Rouillon a envoyé un courrier explicatif à MM. Arthus et Figère, directeur du Game Fair.

M. Jacques Goubie, juge dans les 7^e et 8^e groupes complets ainsi que quelques races dans le 6^e groupe, est retenu pour 2011. Mme Cacard jugera le 4^e groupe.

M. Figère souhaite une animation faite par la SCRC mais sous quelle forme ?

L'idée sera débattue lors de la réunion chasse du mercredi 14 avril, M. Marié en parlera à M. Bouée et à M. Houillon.

Un stand commun avec la SCC sera tenu lors de cette manifestation, la régionale offrira le prêt des cages à titre gracieux.

Le transport étant pris en charge par l'organisation.

Grand prix de Fly-ball.

Le club de Saint-Germain-des-Bois se propose d'organiser le Grand Prix de fly-ball 2010, le club recevra de la part de la CEACUR 450 € de subvention. Ce club comptait entre 50 et 60 membres en 2008 et plus que 8 à 10 en 2009. Le comité est d'accord sur le fait de ne pas attribuer un grand prix ou une finale à un club « qui ne joue pas le jeu ».

La CEACUR a tenu une réunion où le même discours a été tenu. M. Rouillon a téléphoné à Mme Annie Veyrier afin de régulariser la situation de son club et celle-ci a envoyé un chèque de 750 € à la SCRC pour régulariser les cotisations 2009. Certaines personnes constatent qu'il manque des postes de recettes dans le budget prévisionnel.

La SCRC accorde 250 € de subvention.

Demande de la CEACUR.

Deux clubs de la régionale ont déclaré un nombre d'adhérents incohérents entre 2008 et 2009. Ces clubs « ne jouent pas le jeu », la CEACUR rappelle que le droit d'adhésion est libre. Personne n'est obligé d'adhérer à la régionale.

A compter de 2010 : seules les personnes à jour de leur cotisation auprès de la régionale seront récompensées lors de l'assemblée générale, ainsi que le paiement des engagements en finales organisées par la CNEAC.

Les clubs qui ne « joueront pas le jeu » ne pourront plus demander l'organisation de finale, de championnat et de stage. Les membres de la régionale bénéficieront comme en exposition d'une réduction de 10 % sur tous les stages et formations organisés au sein de la SCRC.

A l'unanimité des présents, ces mesures sont adoptées.

Décès en 2009 et 2010.

Mme Arlette Congy, M. Thévenon, époux de Mme Josianne Thévenon, et M. Willaume sont décédés.

Mme Thévenon a fait parvenir au président, une carte de remerciements pour le geste fait par la régionale suite au décès de son mari. Une minute de silence sera respectée au début de l'assemblée générale en leur mémoire.

Personnalités récompensées.

Les personnes quittant la SCRC après de nombreuses années de présence au sein de leur club ou autres fonctions ne seront pas récompensées par une médaille car leur fabrication plus l'achat est d'un coût trop élevé. MM. Horvath, Rouillon et Mme Jaffré se sont orientés pour cette année sur des récompenses différentes.

Le projet de la médaille reste ouvert, il faut demander divers devis pour le coût de fabrication et le tirage des médailles.

Appel d'un adhérent de club.

Mme Christine Pujol a été convoquée par son club (club canin berruyer) pour un conseil de discipline, elle a été exclue de ce dernier pour 6 mois, elle fait appel de cette décision. Elle sera convoquée, ainsi que la présidente-lors de notre prochaine réunion de comité.

Quatre membres de ce même club ont constaté des irrégularités dans la tenue de leur assemblée générale, M. Rouillon a reçu un courrier de ces derniers. Une commission de litige composée de 3 personnes (MM. Danger, Rouillon et Mme Jaffré) recevra les plaignants, ainsi que les membres du comité du dit club afin de les entendre.

Divers problèmes dans des clubs d'utilisation sont sur le point de se résoudre. Dès réception des nouveaux statuts de la SCC, ils seront envoyés à tous les présidents de club.

Pour ces différents problèmes rencontrés dans les clubs, il serait souhaitable de faire appel aux services de conseillers juridiques à la SCC. Depuis quelques temps, toute personne ayant un problème juridique avec une association ou autres se fait accompagnée par un avocat. La SCRC ne peut par se permettre de payer un avocat pour chaque affaire.

Réunion chasse.

La réunion aura lieu le mercredi 14 avril 2010, à la maison de la chasse de Thilouze, le rendez-vous est fixé à 17 h 30.

Ordre du jour : mise en place des épreuves chasse en région Centre, animation du Game Fair 2010, liste des juges chasse, questions diverses.

Un covoiturage sera organisé dans les sections afin de réaliser des économies.

Cages de la SCRC.

Xavier Leroy a réalisé un dossier sur les cages, il semblerait que l'inventaire ne soit pas exact, le dernier ayant eu lieu le 30 mars 2008.

Les cages sont très abîmées, le Blaisois se propose de faire l'inventaire des cages à Romorantin lors de son exposition canine car il monte un maximum des cages ce jour-là. Un constat sera fait après le montage. Le président remercie la Section du Blaisois pour leur coopération.

La SCRC possède de nouvelles cages pour les meutes mais il manque le container pour les transporter.

Le prix du container pour les nouvelles cages s'élève à 832 €. Un deuxième devis va être demandé pour le container par Mme Jaffré. Le comité donne son accord pour cet achat.

M. Claude Vermurghen demande un prêt de cages pour le 6 juin 2010 à Vineuil pour la fête de la chasse, il souhaiterait 60 cages environ. M. Marié se porte garant du sérieux de M. Vermurghen.

La section de la Beauce veut avoir le maximum de cages pour son exposition CACS des 5 et 6 juin qui tombe en même temps que cette demande. La SCRC donnera priorité à la section de la Beauce pour les cages.

Madame Faye en a fait part à son comité mais elle n'a pas précisé que nous attendions une réponse.

Mme Cacard aura besoin d'une vingtaine de cages les 26 et 27 juin pour son rendez-vous nature, le comité donne son accord.

La nationale d'élevage du Drahthaar Club de France se déroulera le 5 septembre 2010, à Neuvy-Saint-Sépulchre, dans l'Indre. Les organisateurs ont demandé également un prêt de cages. Le comité donne son accord.

Le club du dogue de Bordeaux en date du 9 mars 2010 demande dans la mesure du possible un prêt de cages pour leur régionale d'élevage qui aura lieu le 18 juillet 2010 à Saint-Florent dans le Loiret.

Pour le prêt de toutes ces cages, il faut demander le coût à M. Lévêque, le transport de celles-ci sera pris en charge par les demandeurs, M. Rouillon gère ce problème.

Organisation de l'AG.

Des stages de formation ont été organisés par la CEACUR. Des stages de capacité à l'élevage ont été organisés par le Cher et la Touraine. Des stages de secrétaire de ring ont été organisés dans l'Indre par Mme Class.

Élection de personnes dans la cynophilie au comité de la SCC et à la commission de la SCC à savoir : Mme Class, MM. Arthus, Horvath, Génichon, Le Magnan, au comité de la SCC.

MM. Malkoeffe, Bergevin, Dubois, Dallièrre, Rouillon, Mmes Cacard et Rees ont été nommés pour participer aux travaux de diverses commissions à la SCC.

Trois chasseurs du Cher sont allés à la finale nationale du concours Saint-Hubert à Rambouillet.

La SCC a remis une médaille d'honneur à Mme de Saint Sène pour son investissement dans la gent canine.

Point 8 de l'AG : résolution.

Le comité propose les tarifs suivants pour les cotisations 2011 qui seront proposés au vote lors de l'AG (17 € pour une personne et 25 € pour un couple). La dernière augmentation remontant à 10 ans.

M. Châtillon (commissaire aux comptes de la SCRC) arrive en fin de mandat cette année. À l'unanimité des présents M. Châtillon est reconduit dans ses fonctions pour une durée de 6 ans, M. Rémy Sallé sera son suppléant, ce dernier réside à Châtillon-sur-Loir.

Demande de mise en stage.

Club de Recherche Utilitaire de Saint Denis de l'Hôtel, Mme Arlette Jaffré avait présenté le dossier précédemment, La Sologne n'avait pas émis de réserve mais avait demandé un complément d'information, en effet le club n'avait pas de terrain, suite aux explications fournies, la Sologne a donné un avis favorable pour la mise en stage d'affiliation. Le comité accepte cette mise en stage d'affiliation.

Un club aquatique en Indre-et-Loire doit voir le jour son nom : En avant les Aqua-Chiens ou LAC 37.

Le comité accepte à l'unanimité sa mise en stage d'affiliation.

Le club d'Épuisay (41) en stage d'affiliation depuis 2006 souhaite obtenir son affiliation définitive.

Il remplit les conditions, le comité accepte leur affiliation.

Questions diverses.

L'assemblée générale de la SCC aura lieu le 4 mai 2010. La SCRC aura 9 représentants : M. Maisonneuve (Cher), M. Horvath (Sologne), Mme Jaffré (Touraine), M. Bouée (Blaisois), M. Voilet ou Mme Faye (Beauce), Mme Meton (Indre), M. Rouillon (président de la SCRC), MM. Lefèvre, Marquis, Rouleau selon les places libres.

Mme Faye demande si elle peut espérer une subvention pour le CANT organisé par la Beauce lors de leur exposition, car elle n'a reçu aucune subvention pour celui de juin 2009. Il est fait remarquer que le CANT n'a généré aucune dépense d'après les comptes de la section.

Report au 24 juillet 2011 de l'exposition de Châlette-sur-Loing au lieu les 2 et 3 juillet 2011, pour cause de Mondiale. Cette dernière aura lieu du 7 au 10 juillet 2011, les 7-8-9 juillet se déroulera parallèlement le championnat de France de conformité au standard, 35 à 38.000 chiens sont attendus.

Championnat de France 2009 d'agility à Amboise.

Le championnat de France d'agility s'est tenu à Amboise. Un compte a été ouvert au Crédit Mutuel d'Amboise, qui a servi uniquement pour le championnat de France. Cet événement étant terminé, il est demandé de le clôturer, M. Rouillon demande aux membres du comité présents de bien valider cette fermeture. Le comité accepte à l'unanimité.

Comptes 2009.

Mme Jaffré présente son bilan. Elle rappelle qu'il est impératif que les comptes des sections lui soient envoyés vers le 15 du mois de janvier.

M. Châtillon n'a pas de remarques à faire sur les comptes de la SCRC, il souhaite néanmoins que la Section Beauce fasse à un effort au niveau de la comptabilité en fournissant plus de documents.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 23 juin 2010, à Saran.

La séance est close à 12 h 15.

Le Président
Pierre ROUILLON

Le Secrétaire
Jean-Yves LEFÈVRE